



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 07.06.2023
Date de fin de visibilité prévue: 07.06.2024
Numéro de publication: UP04-0000005377

Entité de publication
vo énergies holding SA, Eterpaz 26, 1337 Vallorbe

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de vo énergies holding SA

Organisation concernée:
vo énergies holding SA
CHE-113.455.971
Rue des Eterpaz 26
1337 Vallorbe

Indications concernant l'assemblée générale:
30.06.2023, 17:30 heures, Maison du Prieur, Cour du Cloître 18, 1323 Romainmôtier

Texte d'invitation/ordre du jour:

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en
assemblée générale ordinaire

le vendredi 30 juin 2023 à 17h30, à la Maison du Prieur, Cour du Cloître 18, 1323 Romainmôtier.

Liste de présence ouverte de 16h30 à 17h15.

Ordre du jour :

1. Constatations préalables et ouverture de l'assemblée générale.

2. Rapport du conseil d'administration.

3. Comptes de l'exercice 2022

a. Comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.

b. Comptes consolidés de l'exercice 2022

Proposition du conseil d'administration : approbation.

4. Emploi du solde à disposition de Fr. 10'222'959.56, résultant du bilan

Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :

- distribution d'un dividende brut de 6 % Fr. 137'834.04

- report à compte nouveau Fr. 10'085'125.52

Fr. 10'222'959.56

5. Décharge aux membres du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

6. Election

6.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose :

– de réélire M. Laurent Reymondin comme membre du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

6.2 Organe de révision

Le conseil d'administration propose d'élire la société BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

7. Divers

Information de la direction sur l'évolution de l'approvisionnement en énergie

Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit, sous pli ordinaire, une convocation personnelle, le rapport de gestion avec le rapport de révision et une carte d'admission à l'assemblée avec procuration.

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 07 juin 2023 peuvent voter.

Vallorbe, le 07 juin 2023 Le Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le vendredi 30 juin 2023 à 17h30, à la Maison du Prieur, Cour du Cloître 18, 1323 Romainmôtier.

Liste de présence ouverte de 16h30 à 17h15.

Ordre du jour :

1. Constatations préalables et ouverture de l'assemblée générale.

2. Rapport du conseil d'administration.

3. Comptes de l'exercice 2022

- a. Comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.
- b. Comptes consolidés de l'exercice 2022

Proposition du conseil d'administration : approbation.

4. Emploi du solde à disposition de Fr. 10'222'959.56, résultant du bilan

Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :

-	distribution d'un dividende brut de 6 %	Fr. 137'834.04
-	report à compte nouveau	<u>Fr. 10'085'125.52</u>
		<u>Fr. 10'222'959.56</u>

5. Décharge aux membres du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

6. Election

6.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose :

- de réélire M. Laurent Reymondin comme membre du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

6.2 Organe de révision

Le conseil d'administration propose d'élire la société BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

7. Divers

Information de la direction sur l'évolution de l'approvisionnement en énergie

Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit, sous pli ordinaire, une convocation personnelle, le rapport de gestion avec le rapport de révision et une carte d'admission à l'assemblée avec procuration.

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 07 juin 2023 peuvent voter.